

# La Voix des Scéens

N°11 **Bulletin trimestriel de l'Association de Défense des Intérêts des Scéens (ADIS)**  
 Novembre 2007 B.P. 22 SCEAUX 92330 Courriel : adis-asso@wanadoo.fr ISSN 1774-4725  
 Directeur de la publication : J.J. Campan

## IL NOUS FAUT UNE NOUVELLE ÉQUIPE À SCEAUX

**Depuis 3 ans l'ADIS dénonce :**

- la dégradation en 6 ans de la situation financière qui est maintenant catastrophique (page 4)
- l'explosion insupportable des impôts communaux (+50% sur la mandature)
- les atteintes au patrimoine rendues possibles par le gel de la ZPPAUP\* (l'extension de la mairie à 18 Millions d'Euros,...), l'absence de cohérence architecturale.
- les atteintes à l'environnement végétal (abattage de 2 arbres centenaires derrière la maison des glycines et de beaux arbres en pleine croissance sur la coulée verte, construction sur le square de la rue Gaston Lévy,....)
- la densification rampante tous azimuts (projet de 700 logements,....)
- l'absence de véritable concertation avec les habitants sur les projets qui les concernent (la modification du POS\*\* rue Houdan, l'aménagement de la coulée verte,....)

Nous ne voulons pas que l'on continue de dégrader ce qui reste du bonheur de vivre à Sceaux et du charme de notre petite ville, à savoir : son patrimoine architectural, végétal, paysager, son urbanisme pavillonnaire, l'équilibre de sa cohésion sociale diversifiée, son dynamisme associatif.

Face à ce qu'ils considèrent comme une dégradation de leur environnement, les adhérents de l'ADIS ont décidé lors de leur dernière Assemblée Générale d'œuvrer à la constitution d'une liste d'action municipale indépendante des partis politiques conduite par son président, Jean-Jacques Campan. Son objet sera de faire entendre la voix de la société civile et des associations, d'agir en fonction des seuls intérêts des Scéens sur la base des objectifs suivants :

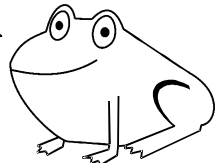
\*Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

\*\*Plan d'Occupation des Sols



- ASSAINIR LES FINANCES
- ASSURER LA QUALITÉ DE VIE
- RESPECTER ET METTRE EN VALEUR L'ENVIRONNEMENT
- INSTAURER UNE VÉRITABLE CONCERTATION

*Mais qui donc vient troubler le courant de cette onde pure ? \**



\*A la manière de Jean de la Fontaine

**JEAN-JACQUES CAMPAN  
 SERA VOTRE CANDIDAT  
 AUX PROCHAINES  
 ELECTIONS MUNICIPALES**



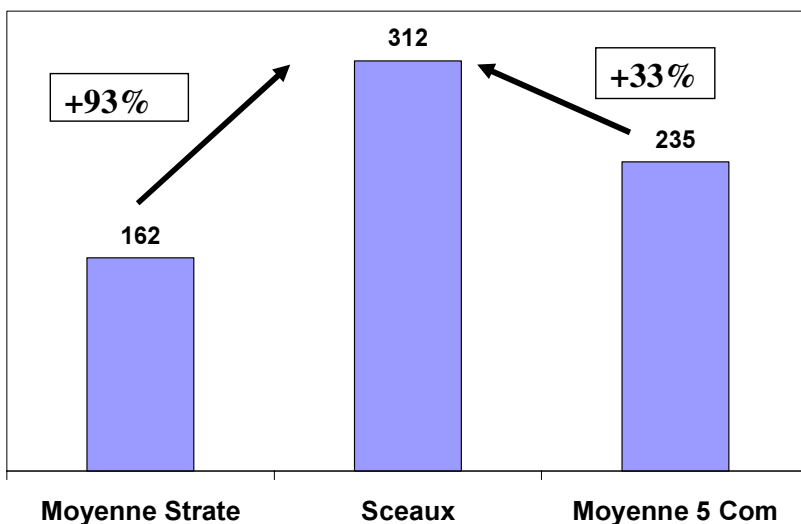
# LES IMPÔTS LOCAUX À SCEAUX

**SELON CERTAINS ILS SONT INFÉRIEURS  
A CEUX DES VILLES VOISINES**

## **C'EST INEXACT**

**TAXE D'HABITATION 2006 EN € / HABITANT**

(Source minefi.gouv.fr)



**PAR FOYER FISCAL, EN MOYENNE, CES CHIFFRES SONT DOUBLÉS**

**Moyenne Strate :** Moyenne des villes de 10.000 à 20.000 habitants

**Moyenne 5 communes :** Bourg la Reine, Châtenay-Malabry, Fontenay aux Roses, Le Plessis-Robinson, Antony



### **Soutenez l'action de l'ADIS**

(Association de Défense des Intérêts des Scéens)

- En nous proposant des sujets que vous souhaitez voir traiter.
- En rejoignant les équipes de distribution de nos bulletins.
- En nous donnant les coordonnées de personnes dont vous savez qu'elles partagent nos préoccupations. Nous leur adresserons notre dernier bulletin.
- En complétant le formulaire d'adhésion, de renouvellement ou de soutien

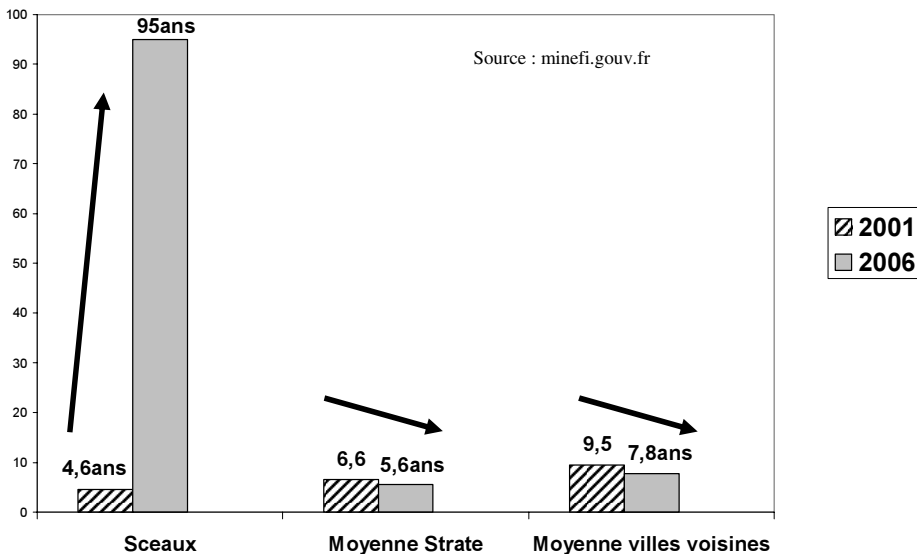
*figurant au verso •*

# DURÉE DE REMBOURSEMENT DE LA DETTE (DRD\*)

<b>VILLE DE SCEAUX</b>	<b>4,6 ANS EN 2001 95 ANS EN 2006</b>
----------------------------	---

MOYENNE STRATE : **BAISSE DE 6,6 À 5,6 ANS**  
 MOYENNE DES 5 VILLES VOISINES: **BAISSE DE 9,5 À 7,8 ANS**

\* DRD=Dettes/Capacité d'autofinancement de l'exercice



## Qui sommes nous ?

Des Scéens(es) de tous horizons (commerçants, employés, dirigeants d'entreprise, ingénieurs, professeurs, techniciens, retraités...) qui, inquiets des augmentations lourdes des impôts locaux et scandalisés par le coût insensé de l'extension de l'Hôtel de Ville (18 Millions d'€), ont fondé l'ADIS, association indépendante de tout parti politique, pour constituer une force d'informations et de propositions concernant la gestion communale. Notre association ne reçoit aucune subvention et ses animateurs sont bénévoles.



**ADIS - Adhésion  Renouvellement  Soutien**

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Téléphone..... Courriel.....

Adhésion annuelle : **15 €**                       Don de soutien : .....€  
 Chèque à l'ordre d'ADIS                      BP 22                      92330 SCEAUX

Date..... Signature.....

(Déduction de votre impôt sur le revenu : 66% de votre versement dans la limite de 20% du revenu imposable). En versant 30€ vous pourrez déduire 19,80€ de votre impôt sur le revenu